

République et canton
de Genève



Commune d'Anières

CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2015-2020

Séance du mardi 23 février 2016
Procès-verbal

Présences :

Exécutif

M. Antoine BARDE	Maire	
Mme Caroline BENBASSAT	Adjointe	
M. Pascal WASSMER	Adjoint	

Bureau du Conseil municipal

M. Pierre-Yves DECHEVRENS	Président	
Mme Anne LEBOISSARD	Vice-Présidente	
Mme Dominique LAZZARELLI	Secrétaire	

Conseillers municipaux

ALHANKO-BAUER Corinne		PORDES Anita	
BARBEZAT-FORNI Denyse		PULIDO Florence	
BERY Elisabeth		RANNI Roberta	
GAILLARD Philippe		RICCIUTI Giuseppe	
GUBELMANN Yves		SIMOS Mony	
HENTSCH Claudine		SOUCAS Alexandre	
JACQUIER Jérôme		THIERRIN Jean-Marc	
LINGJAERDE Pierre			

Public : 8 personnes.



ORDRE DU JOUR :

- 1. Prestation de serment de Mme Mony SIMOS. Nouvelle Conseillère municipale.**
- 2. Approbation du projet de procès-verbal du mardi 26 janvier 2016.**
- 3. Communications du bureau.**
- 4. Rapports des commissions, délibérations.**
 - a. Rapport de la commission « Sociale, culture et loisirs ». Séance du mardi 2 février 2016. Mme Corinne ALHANKO-BAUER, Présidente.**
- 5. Propositions du Maire et des Adjointes.**
- 6. Communications du Maire et des Adjointes.**
- 7. Propositions individuelles et questions.**

M. le Président Pierre-Yves DECHEVRENS ouvre la séance du 23 février 2016 à 20h.00 et souhaite la bienvenue à tous et au public.

M. le Président propose de passer au point 1 de l'ordre du jour.

Point 1

Prestation de serment de Mme Mony SIMOS, nouvelle Conseillère municipale

M. le Président demande à Mme Mony SIMOS de se lever pour la prestation de serment.

Formule de serment telle qu'elle est prévue à l'art. 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, soit :

« Je jure ou je promets solennellement :

- ☉ *d'être fidèle à la République et canton de Genève ;*
- ☉ *d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*
- ☉ *de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».*

Mme Mony SIMOS lève la main droite et dit : « je le promets ».

M. le Président prend acte du serment et lui souhaite bon accueil.

Applaudissements.



Point 2

Approbation du projet de procès-verbal du mardi 26 janvier 2016

La parole n'étant pas demandée, M. le Président considère que ce procès-verbal est adopté, avec remerciements à son auteur.

M. le Président propose de passer au point 3 de l'ordre du jour.

Point 3

Communication du bureau

Visite des locaux communaux par le Conseil municipal

M. le Président rappelle la demande de pouvoir visiter les locaux communaux avant une séance du Conseil municipal.

Cette visite est prévue avant la séance du Conseil municipal du mois d'avril 2016 (mardi 19 avril 2016). Elle débutera exceptionnellement à **19h.00**.

M. le Président propose de passer au point 4 de l'ordre du jour.

Point 4

Rapports des commissions, délibérations

a. Rapport de la commission « Sociale, culture et loisirs » du mardi 2 février 2016. Mme Corinne ALHANKO-BAUER, Présidente.

M. le Président passe la parole à Mme Corinne ALHANKO-BAUER.

📁 Rapport en annexe du présent procès-verbal.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président remercie Mme Corinne ALHANKO-BAUER pour son rapport.

M. le Président propose de passer au point 5 de l'ordre du jour.

Point 5

Propositions du Maire et des Adjointes

M. le Président passe la parole à M. le Maire Antoine BARDE.

M. le Maire fait part de diverses propositions pour le renvoi en commissions pour étude :

Commission « Finances »

- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 pour le poste d'un comptable.
- Crédit d'engagement complémentaire en faveur du Club de Rugby d'Hermance (HRRC).
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 pour le soutien de deux jeunes sportifs aniérois. Mlle Andréa NORDQVIST et M. Guillaume GIROD. Rio 2016.
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 pour la rénovation et l'aménagement de l'espace repas au collège de Bois-Caran.
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 pour du matériel informatique.

Mises aux votes, les propositions sont acceptées à l'unanimité.



Commission « Urbanisme et constructions » - Suite au Conseil de fondation (Fondation de la commune d'Anières pour le logement)

- Proposition d'acquisition d'une parcelle au centre du village (BONHÔTE-HIRSCH).
- Proposition d'acquisition d'appartements aux 316 à 318, rte d'Hermance (Anières-Lac).
- Proposition de l'Etat de Genève d'aliénations de divers biens immobiliers situés sur la commune d'Anières (chemin des Clapotis, Hospice général-Foyer d'Anières).

Mises aux votes, les propositions sont acceptées à l'unanimité.

En ce qui concerne l'acquisition d'une partie de la parcelle propriété de l'Astural à Chevrens, M. le Maire précise que le Conseil de fondation a donné son accord pour la poursuite des négociations.

Commission « Urbanisme et constructions »

- Crédit d'engagement en vue d'une étude pour des travaux de réfection de la mairie.
- Crédit d'engagement pour les travaux de réfection des trois appartements aux 44-50, chemin des Avallons (suite au crédit d'étude déjà voté par le Conseil municipal).
- Laiterie de Chevrens.
- Projet de construction (point de situation, suite à un rendez-vous avec une des propriétaires) – Rue de l'Aspergière 22-24 (parcelle HOFFMANN).

Mises aux votes, les propositions sont acceptées à l'unanimité.

M. le Président passe la parole à Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT.

Commission « Urbanisme et constructions »

- Crédit d'engagement pour des travaux dans le groupe scolaire (maintenance – peinture).

Mise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité.

- Morgins.

Mme l'Adjointe rappelle qu'une commission « Sociale, culture et loisirs » avait été agendée le lundi 6 juin 2016. Elle propose de conserver cette date pour une séance de commission, mais pour celle en charge de l'urbanisme.

Ce jour-là, Mme l'Adjointe souhaite évoquer le dossier relatif à la colonie de Morgins et les travaux de rénovation prévus dans ce bâtiment. La Commune est propriétaire, depuis 2009, de deux bâtiments à Morgins en Valais, soit un chalet privatif et une colonie. La colonie nécessite des travaux de rénovation relativement importants, dont le crédit d'engagement a déjà été voté en fin de législature précédente. Une discussion est également nécessaire sur l'affectation de cette colonie et les travaux à envisager.

Mme l'Adjointe fera un historique du dossier et présentera le projet modifié, après études en interne, à la commission « Urbanisme et constructions » lors de la séance du lundi 6 juin prochain.

Mise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité.

M. le Président passe la parole à M. l'Adjoint Pascal WASSMER.

Commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable »

- Crédit d'engagement pour la réfection des enrobés aux chemins des Assets et de Boret.

M. l'Adjoint rappelle qu'un planning intentionnel d'entretien des routes avait été élaboré sur 8 ans.

Cette année, il est prévu d'effectuer les travaux des enrobés aux chemins des Assets et de Boret.



Mise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité.

M. le Président propose de passer au point 6 de l'ordre du jour.

Point 6
Communications du Maire et des Adjointes

M. le Président passe la parole à M. le Maire.

Sortie du Conseil municipal – Grand Conseil – Séance du jeudi 25 février 2016

M. le Maire rappelle la sortie du Conseil municipal jeudi pour une immersion dans la vie parlementaire genevoise par la participation aux sessions de 17h.00 et 20h.00, ainsi qu'un dîner prévu entre les deux séances. Un bus est prévu pour le déplacement.

M. le Maire espère en fin de soirée faire visiter aux participants la célèbre salle emblématique de l'Alabama sis dans l'Hôtel-de-Ville.

M. le Président donne la parole à Mme l'Adjointe.

Mme l'Adjointe n'a pas de communication.

M. le Président passe la parole à M. l'Adjoint

Informations – Décharge Bioactive – Mâchefers – DCMI-ME (matériaux inertes)

M. l'Adjoint souhaite donner quelques informations sur ce sujet, sachant que ce point est traité actuellement à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable ».

La Commune a sur son territoire un des secteurs potentiels d'implémentation pour une décharge de mâchefers.

Les Exécutifs des communes concernées ont été avisés, début 2015, et cette information est restée confidentielle jusqu'en décembre de la même année. Depuis, les commissions des communes concernées peuvent être informées du projet.

C'est seulement à présent que le caractère confidentiel a été levé et c'est à la Direction générale de l'environnement, dirigé par M. Daniel CHAMBAZ, de communiquer dans les médias.

A ce propos, M. Daniel CHAMBAZ a rencontré une journaliste de la Tribune de Genève vendredi passé.

M. l'Adjoint rappelle que les mâchefers sont les résidus solides de la combustion des déchets dans les usines d'incinération, dans le cas présent de l'usine des Cheneviers.

Le site de stockage actuel de Châtillon arrive en fin d'exploitation fin 2019, raison pour laquelle le canton doit trouver un nouveau site de stockage !

Les secteurs potentiels ont été désignés par le canton sur diverses communes et le meilleur site doit être déterminé en intégrant les communes dans le processus de sélection.

Une évaluation de chaque site par des critères de comparaison est en cours.

La commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » a demandé à M. l'Adjoint de mettre en œuvre tous les moyens pour que cette décharge n'aboutisse pas dans notre Commune.

Un groupe de travail a été mis en place pour analyser toutes les caractéristiques, contraintes et impacts du site, soit des employés de la Commune et un mandataire externe.

M. le Président propose de passer au point 7 de l'ordre du jour.

Point 7
Propositions individuelles et questions

Parkings sur le territoire de la Commune

Mme Denyse BARBEZAT-FORNI revient sur le point relatif aux propositions de l'Exécutif pour le renvoi de sujets aux commissions concernées.

M. le Maire n'a pas souhaité évoquer la problématique des parkings, le sujet n'étant pas encore assez avancé, mais Mme Denyse BARBEZAT-FORNI souhaite savoir de quoi il s'agit.

M. le Maire répond que la volonté de l'Exécutif est de limiter au maximum le parcage des véhicules en surface et d'étudier tout projet de faisabilité de réaliser des parkings souterrains. Quelques sites ont été identifiés, entre autres celui sous la butte de l'immeuble 1-3-5 Côte-d'Or, qui avait été évoqué déjà lors de la construction dudit bâtiment, ou devant la salle communale, etc. Ces objets étant en cours de pré-études, M. le Maire reviendra ultérieurement vers la commission « Urbanisme et constructions » pour en parler.

A la question de Mme Florence PULIDO sur l'engagement des travaux de réaménagement devant la salle communale, qui devraient dans ce cas être repoussés, M. le Maire répond que la Commune est toujours dans l'attente de l'autorisation de construire du Département et que ce dossier pourrait être mis en parallèle d'un éventuel projet de parking selon l'avancement des réflexions sur le parcage des voitures à Anières.

Suspensions florales dans le village d'Anières

Mme Denyse BARBEZAT-FORNI souhaite connaître la raison de la suppression des corolles sur les candélabres, dans lesquelles des fleurs étaient placées.

M. l'Adjoint répond que ces corolles ont été enlevées, car il a été convenu de revoir l'ensemble de l'embellissement de la Commune (aménagements, fleurs, bancs, etc.). Le projet est en cours et de plus amples informations seront transmises ultérieurement en commission.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 20h.33.

Le Président du Conseil municipal :



Un Conseiller municipal :



La secrétaire du Conseil municipal :

Annexe mentionnée



Commune d'Anières

RAPPORT

COMMISSION : « Sociale, culture et loisirs »

Séance du : mardi 2 février 2016.

Dans sa séance du 2 février 2016, la commission a traité des objets suivants :

A approuvé le projet de procès-verbal de la séance du 7 décembre 2015.

Aide sociale en Suisse

A auditionné 5 Associations : 2 pour l'aide sociale en Suisse pour laquelle il reste 16'000 F au budget 2016 et 50'757.43 F au compte du bilan.

Il s'agit de l'Association « Vaincre l'autisme » que la commission décide à l'unanimité de ne pas soutenir, de l'Association « UrGens » à laquelle la commission décide, à l'unanimité d'octroyer une aide de législature de 5'000 F par an.

Aide humanitaire

3 pour l'aide humanitaire à l'étranger pour laquelle il reste 9'800 F au budget 2016 et 33'456.32 F au compte du bilan. Il s'agit de l'Association « Luklass » à laquelle la commission octroie, à l'unanimité, une aide ponctuelle de 10'000 F, afin de reconstruire une école détruite suite au séisme de 2015, à l'est du Népal. De l'Association « Anitie » (aidée de 2008-2011 et 2012) pour laquelle la commission octroie, à l'unanimité, une aide ponctuelle de 5'000 F, afin de participer à la reconstruction de l'école et d'une infirmerie.

Enfin, à l'Association « Villages partage », créée par une quinzaine de jeunes d'Arve et Lac, désireux de s'investir dans un projet de construction d'une école dans le nord de l'Inde, à laquelle la commission décide, à l'unanimité, d'octroyer une aide ponctuelle de 5'000 F.

Soutien divers

A décidé, à l'unanimité, après une 2^{ème} demande à la mairie, de soutenir à nouveau, à hauteur de 10'000 F, M. Guillaume GIROD (voile - Rio 2016). Une jeune habitante d'Anières participera, elle aussi aux Jeux Olympiques de Rio 2016 (section voile). Après réception de son dossier, il est décidé de lui octroyer, à elle aussi, un soutien financier.

Mérite aniérois

A décidé à l'unanimité de ne pas retenir la candidature au Mérite aniérois 2015 de MM. Benjamin et Thomas GIL, nés en 1999 et en 2000, proposée par le Capitaine de badminton Swiss Tournament.

A décidé par contre, à l'unanimité, de proposer M. Yvan PICTET, qui a participé au rayonnement de notre canton. Mme Caroline BENBASSAT demandera à M. Yvan PICTET s'il accepte cette distinction.

Rapporteur de la commission

Corinne ALHANKO-BAUER

Présidente